

Copie à publier aux annexes du **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



15139530

24 SEP. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0428689124

Dénomination

(en entier) : **Editions-Communications-Formations**

(en abrégé) : **ECF**

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Siège : Rue Plantin 20 à 1070 Anderlecht

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Assemblée Générale Ordinaire - Nouveau Gérant

Le 11 mai 2015 à 19 heures s'est tenue au siège de la société, 20 R Plantin à 1070 Anderlecht l'assemblée générale de la srl ECF.

Etaient présents : Léo Tubbax, Marc Lancharro, Thomas Weyts, qui représente également Bruno De Wit, Sébastien Brulez, qui représente également Alain Tondeur, Céline Caudron qui représente également Pauline Forges. Ensemble ils représentent les 2070 parts sociales. Léo Tubbax préside.

1, Approbation unanime des comptes annuels arrêtés au 31.12.14.

2, L'assemblée décide à l'unanimité de reporter le bénéfice.

3, Par vote spécial et unanime, l'assemblée donne décharge complète au gérant quant à l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2014.

4, Leopold Tubbax démissionne en tant que gérant. Alain Tondeur est désigné comme gérant à l'unanimité des voix. Il est chargé d'effectuer seul toutes les opérations financières sur tous les comptes de la société et engager seul la société dans les transactions de toute nature y compris postales ainsi que de représenter seul ECF srl envers des tiers. Alain Tondeur accepte sa désignation comme gérant.

5, Leopold Tubbax se retire en tant que coopérant et est remplacé par Gilles Maufroy, qui accepte. L'assemblée adopte cette décision à l'unanimité.

Alain TONDEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/10/2015 - Annexes du Moniteur belge